

rebaptisé *Sunset Manor*, ou un nom du genre, mais il s'agit toujours de logements publics; j'imagine alors que les camoufler sous une appellation quelconque n'aiderait pas les choses.

La sénatrice Fergusson: Il vaudrait peut-être mieux que ces immeubles ne soient pas construites tels qu'ils le sont maintenant. S'ils étaient un peu mieux divisés, si on les intercalait parmi les maisons ordinaires, les gens ne se rendraient peut-être pas compte qu'il s'agit de logements publics, n'est-ce pas?

Dr Parlee: C'est justement ce que je pense.

La sénatrice Fergusson: Il se peut toutefois que cela coûte trop cher au gouvernement.

Dr Parlee: Pourtant, de nos jours, on peut construire des maisons préfabriquées à peu de frais.

Au lieu de construire de grands immeubles à appartements, on pourrait élever des petits centres communautaires, composés de pavillons, en utilisant divers modèles de maisons préfabriquées, faciles à ériger.

La sénatrice Fergusson: Il faudrait presque les situer ici et là dans diverses localités.

Dr Parlee: Bien sûr.

La sénatrice Fergusson: Il ne faudrait pas qu'elles se trouvent à un seul endroit où l'on puisse facilement les montrer du doigt.

Dr Parlee: C'est juste.

La sénatrice Fergusson: Je me demande si vous avez jamais songé à construire pareils logements.

Le sénateur McGrand: L'érection de tels logements ne contribuerait-elle à faire baisser la valeur immobilière dans les secteurs environnants?

Le président: On m'a servi cet argument plus d'une fois; à mon avis, ce sont des balivernes. Depuis bien des années, on me répète sans cesse la même chose; naturellement, il y a toujours des gens qui s'opposent de fait à la construction de logements publics dans leur quartier. Ils ne savent même pas pourquoi, mais ils vous diront: «Mon fils ne veut pas jouer avec tel enfant; d'ailleurs, il ne le connaît même pas.» Pourtant, les deux enfants deviennent en peu de temps les meilleurs amis du monde. Je ne crois pas au bien-fondé de cet argument.

Le sénateur McGrand: Ce n'est pas là ce que j'ai déclaré.

Le président: Vous n'avez pas fait de déclaration, vous avez posé une question.

Le sénateur McGrand: Voici où je veux en venir: imaginons un quartier où les terrains ont beaucoup de valeur; si l'on érige de tels logements, la valeur de ces terrains a tendance à diminuer, car les gens se disent: «Je

préfère ne pas habiter là.» Dans un quartier résidentiel, le terrain a souvent plus de valeur, aux yeux des gens, que la maison elle-même. En conséquence, on peut s'attendre à une vive opposition de la part du secteur immobilier, pour qui la question est purement monétaire.

Le président: Je pense, tout comme vous, qu'il ne faut pas isoler les habitants de logements publics.

Le sénateur McGrand: Vous n'avez pas répondu à ma question.

Dr Parlee: Désolé, mais je ne puis y répondre, sénateur.

Le président: Vous nous avez remis ce matin, docteur, un mémoire fort bref. Pour des raisons que je ne peux vous dévoiler, mais qui sont excellentes, je puis vous assurer que ce mémoire nous a bien impressionnés. Je vous remercie, docteur, d'être venu témoigner.

Le président: Le mémoire suivant émane de l'Association des travailleurs sociaux de Saint-Jean. A ma droite se trouve M. Archibald Smith, travailleur social pour le compte du ministère de la Santé et du Bien-être social, qui est chargé de la présentation du mémoire.

M. Archibald Smith (travailleur social du ministère de la Santé et du Bien-être social): Monsieur le président, messieurs les sénateurs, mesdames, mesdemoiselles et messieurs, notre organisme s'appelle l'Association des travailleurs sociaux de Saint-Jean. Il vise à promouvoir l'entente et la compréhension parmi les divers organismes de la ville, ceux qui s'occupent de l'hygiène, du bien-être social, de l'éducation, de la justice et des loisirs. Nous nous proposons, au départ, de faire des déclarations fracassantes, mais depuis deux jours, on a soulevé toutes les questions que nous envisagions d'aborder.

Nous aimerions que notre mémoire soit au centre de vos conversations et vous donne matière à réflexion.

Il nous a paru fort difficile de définir le terme «pauvreté» au XX^e siècle, en raison de ses nombreuses connotations actuelles.

Il y a un autre sujet que nous avons cherché à développer, celui du dénuement.

Nous avons le sentiment qu'un individu qui ne peut avoir sa part entière dans notre société canadienne à cause d'insuffisances économiques souffre d'une certaine forme de pauvreté. Pour nous pauvreté signifie qu'on est inférieur au niveau moyen sous le rapport de la santé, du rendement, de l'instruction, de